



**Arrêté fixant la composition du jury de validation des acquis de l'expérience pour  
l'obtention du diplôme d'État d'éducateur spécialisé  
Session mars 2026**

**Le Recteur de la région académique La Réunion,  
Recteur de l'académie La Réunion**

- Vu le code de l'action sociale et des familles ;
- Vu le code de l'éducation ;
- Vu le code du travail, notamment ses articles L. 6411-1 à L. 6412-3 ;
- Vu la loi n° 2002-73 du 17 janvier 2002 modifiée de modernisation sociale ;
- Vu le décret n° 2018-734 du 22 août 2018 relatif aux formations et diplômes du travail social ;
- Vu l'arrêté du 22 août 2018 modifié relatif au diplôme d'État d'éducateur spécialisé ;
- Vu la circulaire ministérielle n° 2019-010 du 30 janvier 2019 relative à la procédure de validation des acquis de l'expérience ;

**ARRÊTE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Le jury de validation des acquis de l'expérience pour l'obtention du diplôme d'État d'éducateur spécialisé de la session mars 2026 est constitué comme suit :

**Président :** Monsieur Fabrice LEMAIRE , Maître de conférences en droit public, Université de La Réunion – UFR droit et économie

**Vice-présidentes :** Madame Elina NITSCHHELM, IA-IPR de Sciences Médico-Sociales et Biotechnologies Santé Environnement  
Madame Julie PAVAGEAU, Responsable du Service Régional de Contrôle et de développement des Compétences, Direction de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DEETS)

**Membres :**

Monsieur Stéphane ALBORA, éducateur spécialisé  
Monsieur Jérôme BERILE, formateur  
Madame Aline CLOTAGATIDE SOURIS, formatrice  
Madame Mylène COUROUNADIN MOUNY, formatrice  
Madame Sandrine DOUANIER, éducatrice spécialisée  
Monsieur Sylvain GROSSAT, formateur  
Monsieur Sylvestre HOARAU, formateur  
Madame Françoise HUOT JEANMAIRE, formatrice  
Madame Marie Ange LUCAS, formatrice  
Madame Samantha MOUNOUSSAMY, éducatrice spécialisée  
Madame Ange MITHRA, éducatrice spécialisée  
Monsieur David MOTTET, formateur  
Madame Aurélie PIGEON, formatrice  
Monsieur Eric ROMANO, éducateur spécialisé  
Monsieur Laurent VARONDIN, éducateur spécialisé

**Article 2 :** Le secrétaire général de la région académique La Réunion, secrétaire général de l'académie La Réunion est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 24 mars 2026

Pour le recteur de région académique,  
recteur d'académie et par délégation,  
La Cheffe de la Division des Examens et Concours

**Signé**

Lucie ANNETTE-NATIVEL